

14 juillet. En Seine-Maritime, le préfet recommande de mettre voitures et poubelles à l'abri

Article rédigé par 76actu, le 13 juillet 2022

Source [76actu] : À quelques jours du 14 juillet 2022, le préfet de la Seine-Maritime adresse quelques recommandations face aux risques de violences urbaines. Précisions.

C'est malheureusement un phénomène devenu habituel. Le 14 juillet 2022, les autorités anticipent de possibles « violences urbaines ». C'est pourquoi le préfet de la Seine-Maritime adresse quelques recommandations aux populations.

Garer sa voiture, rentrer ses poubelles...

Dans un communiqué, Pierre-André Durand recommande « les mesures préventives de bon sens » face au risque de violences et dégradations, comme les feux de voitures. Le préfet préconise ainsi aux administrations entreprises et particuliers, dans la mesure du possible, de garer son véhicule à l'intérieur, de rentrer les poubelles et de ne pas laisser d'encombrants sur la voie publique.

Ces recommandations s'accompagnent de diverses interdictions concernant la consommation d'alcool ou bien la vente d'artifices de divertissement et de produits chimiques, inflammables ou explosifs.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

13/07/2022 05:00